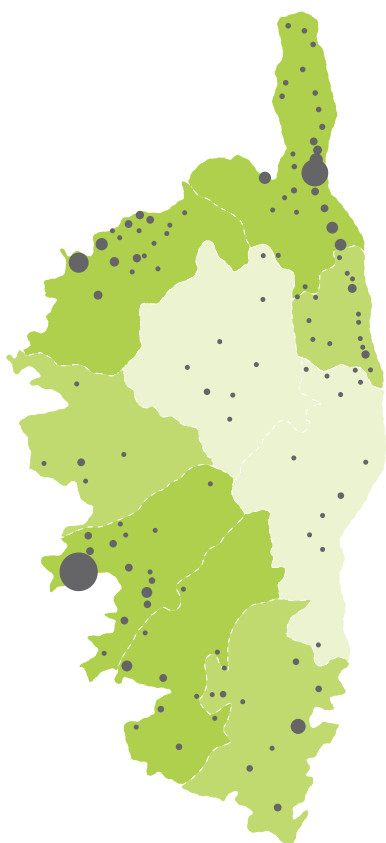


BILAN

DISPOSITIF D'AIDE À L'ACHAT DE VÉLO À ASSISTANCE ELECTRIQUE

Le dispositif d'aide à l'achat de Vélos à Assistance Electrique, mis en place par l'AUE, est effectif depuis septembre 2016. Il s'appuie actuellement sur un réseau de 18 professionnels partenaires répartis sur tout le territoire. Depuis 16 mois il rencontre un franc succès avec plus de **700 personnes** encouragées dans leur nouvelle pratique du vélo comme mode de déplacement. Pour 3/4 des bénéficiaires, l'acquisition du VAE a eu pour effet de réduire l'usage de leur véhicule et **90%** d'entre eux déclarent utiliser leur VAE plus de **2 fois par semaine** pour réaliser en moyenne 60 kms par semaine.

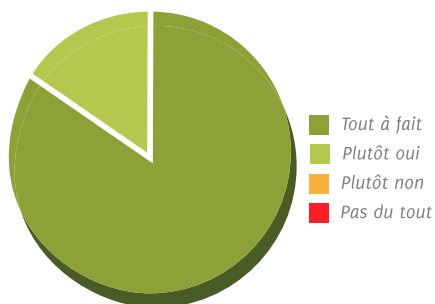


PROPORTION DE VENTE
DE VAE PAR TERRITOIRE

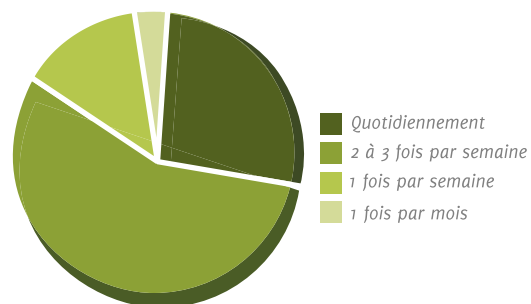


«Je ne supportais plus de passer du temps inutile dans ma voiture pour mes trajets domicile-travail. Je me suis décidé à expérimenter l'usage d'un VAE à cause du dénivelé.»

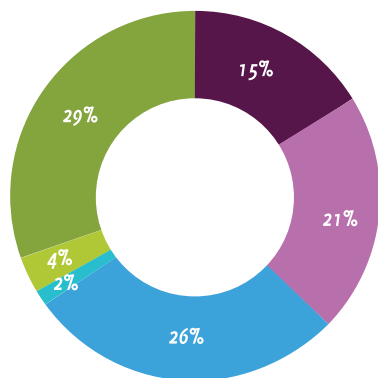
Laurent, 50 ans



SATISFACTION VIS-À-VIS DU VAE

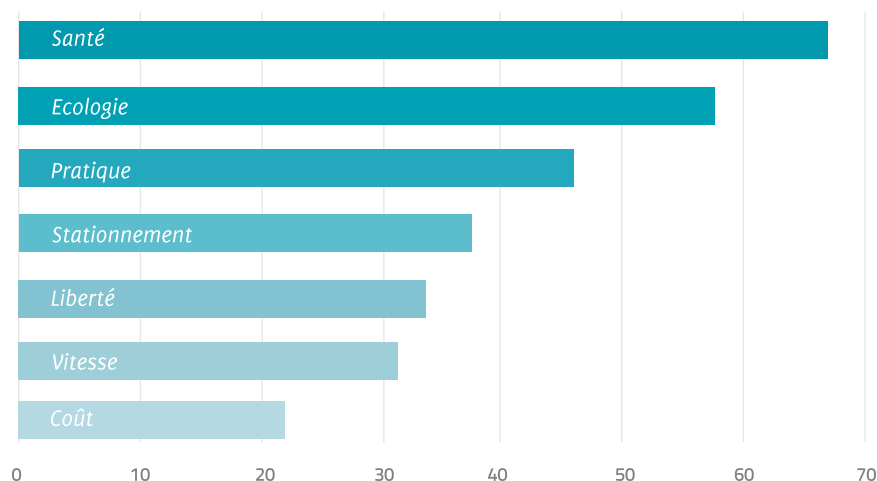


FRÉQUENCE D'UTILISATION DU VAE

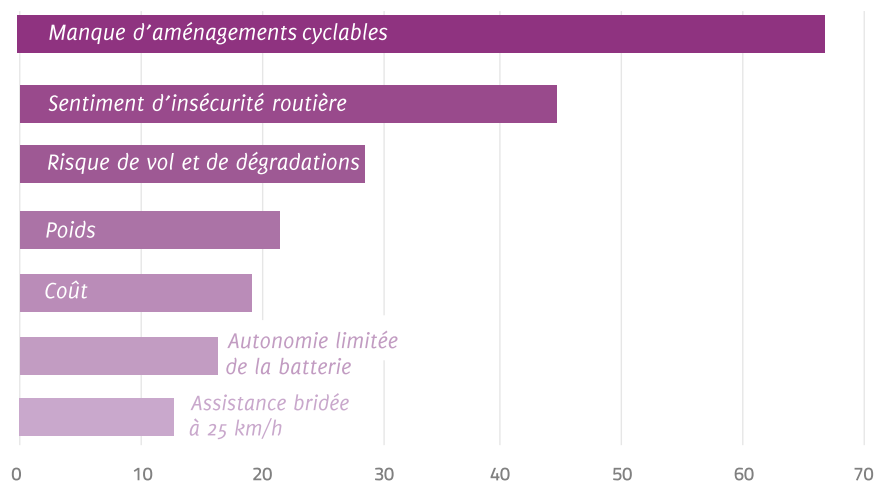


- Artisan, commerçant, chef d'entreprise
- Cadre, profession libérale
- Employé
- Profession intermédiaire
- Retraité
- Sans activité professionnelle

CSP DES BÉNÉFICIAIRES



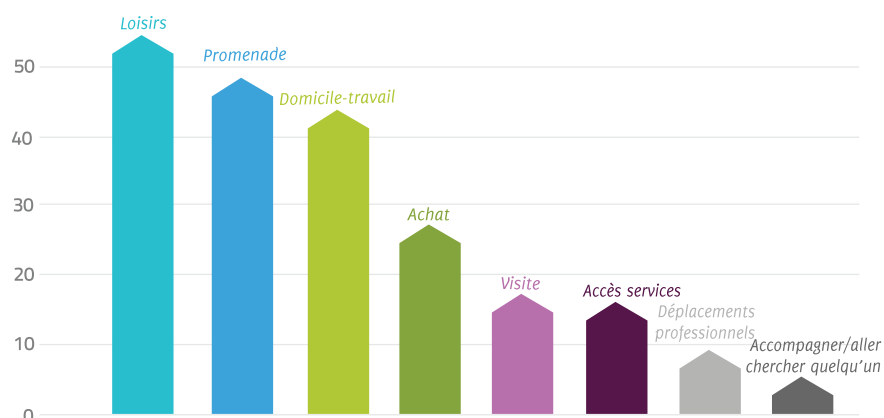
AVANTAGE DU VAE



INCONVÉNIENTS DU VAE

«La Corse manque cruellement de pistes cyclables, des travaux d'aménagement à réaliser pour améliorer notre sécurité»

Marie Blanche 65 ans



MOTIFS DE DÉPLACEMENTS

«A mon âge, je n'ai plus les jambes de 20 ans, l'assistance me permet de circuler et de prendre des dénivelés sans trop d'effort, je peux aller plus loin en me fatiguant moins. En été le VAE me permet d'aller à un RDV en ville sans être en nage» Guy François, 60 ans